

Cours supérieures.—1945. 2 oct., l'hon. Garon Pratte, juge puîné de la Cour Supérieure de la province de Québec: juge puîné de la Cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec. J. A. Gagné, C.R., Québec, Qué.: juge puîné de la Cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec. Howard R. L. Henry, Ottawa, Ont., avocat et registraire de la Cour de l'Echiquier: l'un des savants juristes conseillers de Sa Majesté. 25 oct., Peter J. Hughes, Fredericton, N.-B.: juge de la division des appels de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick. 14 nov., l'hon. Sir Joseph Chisholm, juge en chef de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse: juge *ad hoc* de la Cour de l'Echiquier du Canada pour l'Amirauté. 28 déc., l'hon. James C. McRuer, juge de la Cour Suprême d'Ontario et membre de la Cour d'Appel d'Ontario: juge en chef de la haute cour de justice d'Ontario et membre *ex officio* de la Cour d'appel d'Ontario. L'hon. John Andrew Hope, juge de la Cour Suprême d'Ontario et membre de la haute cour de justice d'Ontario: membre de la Cour d'Appel d'Ontario et membre *ex officio* de la Haute cour de justice d'Ontario. L'hon. F. D. Hogg, juge de la Cour Suprême d'Ontario et membre de la haute cour de justice d'Ontario: membre de la Cour d'appel d'Ontario et membre *ex officio* de la haute cour de justice d'Ontario, à compter du 1er jan. 1946. Russell W. Treleaven, C.R., Hamilton, Ont., juge de la Cour Suprême d'Ontario et membre de la haute cour de justice d'Ontario, et membre *ex officio* de la Cour d'appel d'Ontario, à compter du 1er jan. 1946. Walter F. Schroeder, C.R., Ottawa, Ont.: juge de la Cour Suprême d'Ontario et membre de la haute cour d'Ontario et membre de la haute cour de justice d'Ontario et membre *ex officio* de la Cour d'appel d'Ontario, à compter du 1er jan. 1946. 11 jan., l'hon. Charles Dow Richards, juge de la division du Banc du Roi de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick: juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales de la province du Nouveau-Brunswick. 18 jan., Dalton C. Wells, Toronto, Ont.: juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la haute cour de justice d'Ontario et membre *ex officio* de la Cour d'appel d'Ontario. 24 jan., l'hon. George Bligh O'Connor, juge de la division des procès de la Cour Suprême d'Alberta: juge de la Cour d'appel en vertu de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1943, pour la province de l'Alberta, à compter du 24 jan. 10 mai, P. E. F. Smily, C.R., Toronto, Ont.: juge de la Cour Suprême d'Ontario, membre de la haute cour de justice d'Ontario et membre *ex officio* de la Cour d'appel d'Ontario. F. T. Collins, C.R., Montréal, Qué.: juge puîné de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, Qué.

Commissaires.—1945. 16 août, l'hon. René A. Danis, juge de la cour de district du district provisoire judiciaire de Cochrane, province d'Ontario; H. Aldous Aylen, C.R., Ottawa, Ont., et Lee A. Kelley, C.R., Ottawa, Ont.: nommés pour former une commission sous le régime de la Loi de la naturalisation et de la Partie I de la Loi des enquêtes pour enquêter et faire rapport sur les cas de révocation du certificat de naturalisation. 23 oct., l'hon. Joseph Enoil Michaud, juge en chef de la division du Banc du Roi de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick: commissaire *per dedimus potestatem* pour recevoir les serments dans la province du Nouveau-Brunswick. 1946. 8 jan., l'hon. James Chalmers McRuer, juge en chef de la haute cour de justice d'Ontario: commissaire *per dedimus potestatem*, l'autorisant à recevoir le serment dans la province d'Ontario. 7 fév., Paul Mathieu Pelletier, B.A., fonctionnaire du bureau du Conseil Privé: commissaire *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment de toutes les personnes nommées pour remplir une fonction quelconque à l'emploi du gouvernement du Canada. 15 fév., Walter L. Gordon, C.A., Toronto, Ont.; le maj.-gén. Edouard de B. Panet, C.M.G., D.S.O., Montréal, Qué., et Sir Thomas Gardiner, G.B.E., K.C.B., Londres, Angleterre: commissaires en vertu de la partie I de la loi des Enquêtes pour examiner les échelles de rémunération, les classifications et les conditions d'emploi des principaux fonctionnaires du